

ANGERS (MPE-Média) – L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a été dotée d'un nouveau président le même jour que l'élection du Pape François 1er à Rome : M. Bruno Lechevin, ingénieur électricien et ex dirigeant de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) a été désigné ce mercredi 13 mars à la présidence de l'Agence française par le Conseil des ministres. Eléments d'un parcours et présentation par l'ADEME du successeur de M. François Loos, qui a quitté ce rôle en janvier dernier.



© Olivier Roller

M. Bruno Lechevin, nouveau président de l'ADEME (ph SD ADEME Olivier Roller)

« Le Conseil des ministres a désigné ce jour M. Bruno Lechevin Président du Conseil d'administration de l'ADEME. Il succède ainsi à François Loos », a annoncé le service de presse de l'ADEME ce mercredi 13 mars en début d'après-midi.

« Son parcours, riche et atypique, est marqué par un fort engagement au service de l'intérêt général et illustre son attachement aux questions sociales et son souhait de conserver un lien constant avec le terrain », déclare le porte-parole de l'ADEME.

« C'est sur cette connaissance des difficultés concrètes que rencontrent les Français – consommateurs, entreprises, collectivités – et du rôle des instances publiques que Bruno Lechevin s'appuiera pour mettre en œuvre, avec les équipes de l'ADEME, les politiques publiques en matière de maîtrise de l'énergie et d'environnement », poursuit l'ADEME.

« Le gouvernement affiche des ambitions fortes en matière de transition écologique et énergétique. L'ADEME en sera le moteur, en portant l'idée que ceci constitue un moyen de sortir de la crise économique. Promouvoir une société économe en ressources, c'est encourager la créativité, la compétitivité, l'activité et l'emploi » a déclaré M. Bruno Lechevin peu après l'annonce de sa nomination.

Favoriser le développement d'une économie durable

« Susciter chez le citoyen l'envie de modifier ses comportements, développer l'offre de formation pour les professionnels du bâtiment, favoriser le développement d'une économie qui consomme moins de ressources et rejette moins de déchets, décliner efficacement les politiques nationales à l'échelle des territoires ou encore lutter contre la précarité énergétique, seront parmi ses chantiers prioritaires », ajoute le porte-parole de l'agence dont le siège est basé à Angers (Maine-et-Loire) mais qui conserve ses bureaux exécutifs dans le sud de Paris.

M. Lechevin, dont la candidature a été proposée en février par le nouveau conseil d'administration de l'ADEME, a été Président national d'un mouvement d'éducation populaire

(Jeunesse Ouvrière Chrétienne, JOC) à 24 ans. M. Bruno Lechevin a exercé ensuite différents mandats syndicaux (CFDT) au sein des Industries électriques et gazières, explique l'ADEME.

DG Médiation nationale de l'énergie

En 2000, il a été nommé Commissaire de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Il a rejoint en 2008 l'institution nouvellement créée du « médiateur national de l'énergie » en tant que délégué général. Il est par ailleurs membre fondateur et vice-président d'Electriciens sans frontières. Cette ONG, fondée en 1986, intervient dans le domaine de l'accès à l'énergie et à l'eau dans les pays en développement, a précisé le service de presse de l'ADEME.

L'ADEME en 2013 : accompagner la transition écologique et énergétique

« Porter les scénarios dans le débat national sur la transition énergétique » est l'un des objectifs présentés par le CA de l'ADEME à la fin janvier 2013.

Deux leviers essentiels ont alors été cités par l'agence : l'innovation et l'action territoriale. Un secteur stratégique a été mentionné : le bâtiment.

L'ADEME accompagne également le lancement récent d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné à « soutenir le déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. »

L'ADEME a également présenté le 12 mars trois projets, lauréats de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) « Allègement, Aérodynamique, Architecture des véhicules », qu'elle a lancé et géré pour le compte de l'État dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Véhicule du futur

Issus plus spécifiquement du volet « Véhicule du futur » du PIA, ces projets s'attachent notamment à réduire le poids des véhicules routiers et à contribuer ainsi à la réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de CO2. Ils témoignent de la mobilisation de la filière automobile française dans son ensemble, peut-on lire sur le site internet de l'agence.

Ce que disait son prédécesseur en 2012



Interviewé par MPE-Média l'an dernier, le prédécesseur de M. Lechevin à la présidence de l'ADEME M. François Loos (photo ci-contre) nous déclarait que l'un des points les plus importants pour soutenir un développement durable de nos sociétés était le recyclage et l'analyse des cycles de vie des produits fabriqués et utilisés :

« Il faut apprendre à regarder l'ensemble du cycle de vie d'un produit. Il ne faut pas remplacer une dépendance par une autre, en passant du pétrole à une autre ressource. Il faut faire plus attention au cycle complet, et comprendre que ce que nous appelons déchet a souvent énormément de valeur si la filière de recyclage existe en aval. Il faut aller de plus en plus vers l'éco-conception et l'écologie industrielle. »

A propos du recyclage, M. Loos nous avait alors donné l'éclairage suivant : « Le premier sujet, c'est les matières plastiques. L'ADEME a soutenu la mise au point de systèmes permettant aux machines de faire le tri entre les différentes sortes de matières plastiques. Sur le recyclage des automobiles il y a énormément à faire ! Si vous avez une casse auto à côté de chez vous, vous verrez qu'on ne recycle pas à 100%. Il y a encore beaucoup à valoriser. »

Tendances par matières collectées et recyclées

« Pour toutes ces filières, on peut regarder d'une part les quantités collectées, et d'autre part le taux d'utilisation de matières premières de recyclage (MPR) dans la production nationale. Depuis plusieurs années, ces taux d'utilisation de MPR sont globalement à la hausse mais on peut noter en particulier les tendances suivantes :

- Pour les métaux ferreux (comme l'acier), les quantités collectées augmentent mais les quantités recyclées ont baissé dernièrement (dans un contexte de baisse de la production totale).

- Pour les métaux non ferreux en revanche les quantités recyclées ont augmenté et le taux d'utilisation de MPR dépasse désormais 45%.

- Pour les plastiques, industrie plus récente dans le monde du recyclage, la situation est à peu près stable mais le recyclage ne représente encore que 5% de la production de nouveaux plastiques.

- Pour les papiers et le carton, la situation est inverse, c'est la filière où le recyclage est le plus important, les quantités collectées sont stables ainsi que le taux d'utilisation de MPR dans la production qui est de 60%. Par exemple, ce qui est intéressant chez Paprec, le leader français, c'est que le raisonnement donne un prix à la matière qui est achetée, valorisée, revendue. C'est

ce changement qu'il faut saluer, reconnaître.

- pour le verre enfin, en 2010 la collecte a très légèrement augmenté par rapport à l'année 2008 ; le taux d'utilisation de MPR poursuit quant à lui son augmentation pour atteindre 49,5 % dans un contexte où les quantités totales produites ont sensiblement baissé », nous déclarait alors M. Loos.

L'ADEME participe les 20 et 21 mars prochains au Forum des Nouvelles Matières Premières organisé à Lille par la Fédération des Entreprises du Recyclage.

Christophe Journet

L'ADEME EN BREF - L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plus de détails sur :

www.ademe.fr

Voir aussi à propos de l'ADEME en 2012 :

http://www.mpe-media.com/index.php?option=com_content&view=article&id=397:entretien-f-loos-pdt-ademe&catid=37:actus-en-libre-acces&Itemid=18

SOUSCRIPTIONS, LIENS COMMERCIAUX SUR MPE-MEDIA « MATIERES PREMIERES ENERGIES MEDIA »

TARIFS DES SOUSCRIPTIONS A LA LETTRE ET AU SITE INTERNET MPE-MEDIA :

LETTRE MPE-MEDIA + SITE WEB: 690€ HT/AN, **1.350€ HT/2 ANS**

LETTRE MPE-MEDIA*: 395€ HT/AN, **750€ HT/2 ANS**

SITE WEB MPE-MEDIA* : 295€ HT/AN, **550€ HT/2 ANS**

*PRIX DE BASE POUR DEUX ADRESSES DE COURRIEL PAR ENTREPRISE, TARIFS DEGRESSIFS POUR 3 A 10 ADRESSES ET PLUS



TARIFS DE LA PUBLICITE, DES MESSAGES COMMERCIAUX OU « CORPORATE » DES ENTREPRISES

LIEN COMMERCIAL DIRECT DE WWW.MPE-MEDIA A VOTRE SITE : 990€ HT/AN, **1.800€ HT/2 ANS**

PUBLICITES SUR LETTRE & LE SITE WEB MPE-MEDIA : 90€ HT/LETTRE, 990€ HT/AN (12 EDI

PAIEMENT SUR FACTURE ENVOYÉE À RECEPTION DES COMMANDES

RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE SOUSCRIPTIONS A ADRESSER A :

MPE-MEDIA EDITIONS

TEL : +336 60 58 89 26

contact@mpe-media.com

WWW.MPE-MEDIA